

CONDITIONS DE PARTICIPATION –
ATELIER JEUNE PUBLIC
DU MUSÉE ÉPHÉMÈRE DU CINÉMA 2021

CESSION DE DROITS A L'IMAGE

Votre (ou vos) enfant(s) va participer à un atelier d'initiation au montage grâce à la table MashUp dans le cadre du Musée Ephémère du Cinéma 2021, présenté au Palais des Festivals et des Congrès du mercredi 4 août au dimanche 29 août 2021. Pour cela, nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des conditions de participation ci-dessous et de signer ce document si vous les acceptez.

Il est préalablement entendu que :

Dans le cadre du Musée Ephémère du Cinéma et de l'exposition « *Goscinny et le cinéma – Astérix, Lucky Luke et Cie* », Cannes Cinéma, la ville de Cannes et le Palais des Festivals et des Congrès (SEMEC, Société d'Economie Mixte des Evénements Cannois) proposent des ateliers pour le jeune public (à partir de 7 ans) liés au thème de l'exposition. Il s'agit d'un atelier d'initiation au montage avec la table MashUp, un objet intuitif et ludique qui offre la possibilité de travailler sur une des étapes clés de la création d'un film : le montage. Les enfants vont travailler en petit groupe sur une durée d'1h30.

1) Objet

L'objet du présent document a pour but de définir les droits et obligations de chacune des parties contractantes, notamment concernant les droits à l'image.

2) Droits et obligations du participant

Le parent ou responsable légal de l'enfant participant autorise gracieusement Cannes Cinéma, la ville de Cannes et la SEMEC à utiliser de plein droit et sans réserve les photographies et vidéos réalisées lors de l'Atelier Jeune Public du Musée Ephémère du Cinéma 2021. De ce fait, les photos et vidéos prises lors de cet atelier, et sur lesquelles figurent l'enfant, pourront être diffusées par Cannes Cinéma ou la ville de Cannes sous toutes formes de supports médiatiques (site internet Cannes Cinéma, chaîne Youtube, réseaux sociaux de Cannes Cinéma, de la ville de Cannes, brochures et dossiers de présentation,...). Ces photos et vidéos pourront être diffusées sur les réseaux de Cannes Cinéma, de la Ville de Cannes et de la SEMEC, pour annoncer ou faire la promotion des activités du Musée Ephémère du Cinéma, de Cannes Cinéma, de la Ville de Cannes et de la SEMEC, et ce sur tous supports et

moyens de promotion utiles, réalisés à l'occasion du Musée Ephémère du Cinéma

Garantie

Les participants garantissent Cannes Cinéma, la ville de Cannes et la SEMEC contre tout recours, action, éviction ou condamnation au titre d'un préjudice quelconque que l'exploitation par Cannes Cinéma, la ville de Cannes ou la SEMEC des droits concédés par le présent document pourrait causer à un tiers et ce quel que soit le fonctionnement de la réclamation éventuelle de ce tiers. Les participants prennent à leur charge toute responsabilité, perte, coût, dommages, frais, honoraires d'avocats pouvant résulter d'une telle revendication.

3) Droits et obligations de Cannes Cinéma

Il sera toutefois fait mention du contexte dans lequel ont été réalisées ces photos et vidéos à chaque publication ou partage.

Gérard Camy
Président de Cannes Cinéma,



CANNES CINÉMA
Pôle Culturel Cannes République
10, avenue de Vallauris
06400 CANNES
Tél. : +33 (0)4 97 06 45 15
contact@cannes-cinema.com
www.cannes-cinema.com

Je soussigné(e), parent

ou tuteur légal de, né(e) le

..... à

....., autorise gracieusement

l'association **Cannes Cinéma** (association loi 1901 située à Cannes au

Pôle culturel Cannes République, 10 avenue de Vallauris) à utiliser les

images (photographies et vidéos) prises de mon enfant lors de sa

participation à l'atelier Table MashUp organisé par Cannes Cinéma

dans le cadre du Musée Ephémère du Cinéma au Palais des Festivals

et des Congrès le2021.